Réf. Farde e-Assemblées : 2593422

N° OJ : **5**

Projet d'Arrêté - Conseil du 27/05/2024

**Objet :** Convention BXLovesMusic 2024.

Le Conseil Communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle Loi communale,

Considérant l'émergence importante des artistes bruxellois.es et la participation active de l'asbl Fifty session dans la notoriété et la promotion des artistes ;

Considérant que l'asbl favorise la musique sous toutes ses formes et contribue à la mise en valeur du patrimoine culturel bruxellois et belge ;

Considérant qu'ils ont acquis une réelle et solide réputation dans le milieu musical professionnel belge mais aussi international.

Considérant l'intérêt de la Ville à bénéficier de cette notoriété pour améliorer son image en faisant valoriser la popularité des artistes qui mettraient en avant la Ville de Bruxelles à travers diverses campagnes ;

La Ville de Bruxelles et l'asbl fifty session ont décidé de s'associer afin de créer une collaboration portant sur l'organisation de soirée et réalisation de campagnes d'affichage et sur les réseaux sociaux;

Qu'il y a dès lors lieu de signer la convention ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et échevins ;

ARRETE :

Article unique : La convention relative à BXLovesMusic 2024 entre la Ville et l'asbl Fifty Session est adoptée.

Annexes :

convention FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)